



# Comité des inventaires du SINP

9 mars 2023





## Rappel des objectifs et du calendrier

### Objectif :

Doter le SINP d'une feuille de route **sur 3 ans** permettant de décliner les axes stratégiques validés par le Copil de 2022 en actions concrètes et de suivre l'avancement au sein des comités en pilotage (technique, inventaire, éditorial, correspondants régionaux).

### Rappels des axes stratégiques prioritaires :

- les données ouvertes (*open data*)
- la cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs
- l'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les différents programmes et dispositifs contributeurs
- la qualité des données



## Rappel des objectifs et du calendrier

### Calendrier :

20 octobre 2022 -> 1<sup>ère</sup> réunion du comité des inventaires -> recueil des premières réactions et propositions d'action

30 novembre au 30 janvier => recueil des propositions d'ajout, de modifications sur le document de travail commun

Février => 2<sup>e</sup> réunion du comité technique – consolidation de la feuille de route en séance

**9 Mars => 2<sup>ème</sup> réunion du comité des inventaires – consolidation de la feuille de route en séance**

Mars à Mai => consolidation des travaux des différents comités -> transmission pour relecture

**Juin 2023 => présentation de la feuille de route en COPIL pour validation**

⇒ Doit ensuite se traduire au sein des programmations

⇒ Rappel: il s'agit de la feuille de route du SINP et cela implique donc l'ensemble des acteurs du SINP





## Propositions d'évolution sur la structure

### Lignes du tableau

### Colonne « Axe stratégique »

1. OpenData
2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs
3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs
4. Qualité des données
5. Développement et amélioration du portail de diffusion national INPN
- 6. Cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information** ➡ **A regrouper avec l'axe 2**
7. Communication et accompagnement
- 8. Démarche : amélioration de la logique de construction partenariale** ➡ **A regrouper avec l'axe 2**



## Propositions d'évolution sur la structure

### Lignes du tableau

### Colonne « Axe stratégique »

1. OpenData
2. Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs
3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs
4. Qualité des données
- 5. Développement et amélioration du portail de diffusion national INPN**
6. Cohérence du SINP avec les autres systèmes d'information
- 7. Communication et accompagnement**
8. Démarche : amélioration de la logique de construction partenariale

➡ Proposition de fusion au sein d'un axe  
«Amélioration des portails de diffusion  
de la donnée et communication sur le  
SINP »

➡ + regroupement des sous-axes dans une  
logique de simplification  
=> Relève surtout du comité éditorial







## Propositions d'évolution sur la structure

### Retours :

- Difficultés à renseigner des « indicateurs »
- Les propositions sont plutôt des « cibles à atteindre »
- Demande de décaler le calendrier d'au moins 6 mois car la déclinaison de cette feuille de route n'a pas été prévue par les acteurs pour 2023
- Beaucoup d'idées de cibles à atteindre mais peu de structures pour les porter de manière opérationnelle

### Propositions :

- Renommer les colonnes:

**Cible à échéance 1 an (mi 2024)**

**Cible à échéance 2 ans (mi 2025)**

**Cible à échéance 3 ans (mi 2026)**

**=> Permet d'être par ailleurs en cohérence avec la tenue du Copil annuel et avec les périodes de programmation**



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 1 : « Opendata »

Obj. 1. Respecter la réglementation et rendre le niveau de précision des données homogène à l'échelle du dispositif

Action 6. Assurer la diffusion des données issues des programmes nationaux d'acquisition des connaissances (CarHab, Surveillance, ZNIEFF, INPG, etc.) en open-data



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

**Action 6.** Assurer la diffusion des données issues des programmes nationaux d'acquisition des connaissances (CarHab, ZNIEFF, INPG, Surveillance dont milieux marins, etc.) en open-data

### Priorité 1

Cible 1 an : Les modalités de diffusion des données sont précisées dans le cadre du schéma directeur de la surveillance de la biodiversité.

Cible 2 ans : nombre/% de programmes diffusant des données en open-data (hors données sensibles)

Cible 3 ans : nombre/% de programmes diffusant des données en open-data (hors données sensibles)

### Commentaires :

CBNx : l'ouverture publique du visualisateur Carhab avant fin 2023 pourrait être ajouté dans les indicateurs pour ce programme (puisque bien prévu). Échéance plus éloignée à prévoir pour le téléchargement des couches/données (question à traiter dans le cadre de la gouvernance Carhab)



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 2

### Cohérence du dispositif à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes contributeurs

3. Assurer une cohérence entre les dispositifs sous-jacents aux inventaires

1. Mettre en cohérence les programmes de suivi dans le cadre du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

2. Mettre en cohérence les différents programmes d'acquisition avec le SINP: Znieff, Carhab, INPG etc.

3. Prendre en compte l'emboîtement des échelles (européenne, nationale, régionale) dans la construction des programmes d'acquisition de connaissance (stratégies d'échantillonnage, cohérence méthodologique, implication des territoires au sein de la gouvernance nationale)



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 1. Mettre en cohérence les programmes de suivi dans le cadre du programme national de surveillance de la biodiversité terrestre

Sous action: Publication d'un schéma directeur de la biodiversité terrestre en 2023

Priorité **1** :

Cible 1 an: Schéma directeur v1 publié.

Cibles 3 ans: **Schéma directeur v2 pour le nouveau cycle 2025-2030**

Autres commentaires :

Priorité **2**

Cible 2 ans = Nombre d'indicateurs renseignés



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 2. Mettre en cohérence les différents programmes d'acquisition avec le SINP: Znieff, Carhab, INPG, Cartographie des Zones humides etc.

Sous action 1 : Recenser les interactions **actuelles et potentielles** entre les différents programmes existants

Priorité **2** :

Cible 2 ans : **Cartographie des interactions entre grands programmes**

Cibles 3 ans : **Recommandations pour les interactions à construire entre les différents programmes**

Commentaires :

- *Se référer au comité de suivi CarHab à ce sujet.*
- *Cette mise en cohérence serait très utile pour les évaluations LRE qui se basent sur une synthèse des connaissances et données existantes*
- Uniformiser les protocoles d'acquisition de données, ainsi que certains sujets redondants qui apportent une certaine confusion : par exemple, la différence entre les données confidentielles ZNIEFF à supprimer au profit des listes de données sensibles ?  
=> **Axe 3 objectif 9 Accompagner les dispositifs contributeurs pour l'acquisition de connaissance protocolée**
- Indispensable et zones humides svp trop complexe à gérer pour un CM sur les territoires => **ajout ZH**
- Faire un bilan pour chaque programme des incohérence qu'il pourrait y avoir dans un premier temps. Il pourrait aussi y avoir un travail de mise en cohérence du SINP avec l'INPG voire des programmes entre eux (ZNIEFF et INPG) => **La carto des interactions y répond ?**
- Indicateur 1 : Avoir une liste des interactions entre 33% des différents programmes existants ? Indicateur 2 : Avoir une liste des interactions entre 66% des différents programmes existants ? Indicateur 3 : Avoir la liste des interactions entre l'ensemble des différents programmes existants ? => **Difficile d'en faire un indicateur opérationnel ?**



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 2. Mettre en cohérence les différents programmes d'acquisition avec le SINP: Znieff, Carhab, INPG etc.

Sous action 2 : Organiser la remontée des **besoins identifiés dans chaque programme** au niveau du Comité des inventaires

Priorité **1** :

Cible 1 an : Remontée des besoins identifiés pour chaque programme sous la forme d'un bilan annuel en Comité des inventaires

Cible 2 ans : Remontée des besoins identifiés pour chaque programme sous la forme d'un bilan annuel en Comité des inventaires

Cibles 3 ans : Remontée des besoins identifiés pour chaque programme sous la forme d'un bilan annuel en Comité des inventaires

Commentaires :

Se référer au comité de suivi CarHab à ce sujet. CarHab n'est pas un programme d'inventaire à proprement parler (cartographie prédictive)

Indicateur 1 : Avoir la liste des enjeux de 33% des programmes ?

Indicateur 2 : Avoir la liste des enjeux de 66% des programmes ?

Indicateur 3 : Avoir la liste des enjeux de tous les programmes ?

A préciser : qu'entend-on ici par "remontée des enjeux" ? => **Besoins identifiés pour chaque programme ?**



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

**3. Prendre en compte l'emboîtement des échelles (européenne, nationale, régionale, biogéographique) dans la construction des programmes d'acquisition de connaissance (stratégies d'échantillonnage, cohérence méthodologique, implication des territoires au sein de la gouvernance nationale).**

Sous action: Intégration des différentes échelles territoriales dans la gouvernance des programmes d'acquisition de connaissance

Priorité **1** :

Cible 1 an : Stratégie d'articulation des échelles territoriales explicitée dans la v1 du Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre

Cibles 3 ans : Emboîtement d'échelles intégrés dans la mise à jour du Schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre pour le nouveau cycle 2025-2030

Commentaires :

Intégrer l'échelle biogéographique / écogéographique (massifs et bassins) : certains programmes sont menés à l'échelle de massifs (ex. Massif central, Pyrénéen, etc.) ou de bassins (ex. Bassin Adour-Garonne). Enjeu au développement des approches biogéographiques transrégionales voire transnationales. => **Ajout du terme « biogéographique »**





## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 5. Améliorer la logique de construction partenariale: co-construire le SINP :

Concerne tous les comités

Sous action: Confier la prise en charge de projets, groupes de travail, etc. d'envergure nationale à des partenaires

Priorité **1** :

Cible 1 an : Au niveau national: au moins 1 GT/an piloté par un partenaire

Cible 2 ans : Au niveau national: au moins 1 GT/an piloté par un partenaire

Cibles 3 ans : Au niveau national: au moins 1 GT/an piloté par un partenaire

Commentaires :

Comité des inventaires : lancer un GT sur la cartographie des interactions/flux entre les différents programmes ?



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 3 : Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

3. Enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

1. Couvrir le périmètre du SINP. Disposer d'un socle de connaissance suffisant pour l'élaboration et le suivi des politiques publiques de préservation du patrimoine naturel

1. Recenser les données d'actuellement non couvertes par le dispositif et prioriser les actions en matière d'enrichissement (au regard des enjeux de conservation)

2. Référencer les données disponibles

3. Renforcer la dynamique de prise en charge (préciser le terme "prise en charge") des données sur les habitats

4. Renforcer la dynamique de prise en charge des données sur la géologie

5. Poursuivre la dynamique de prise en charge des données sur les espèces (notamment sur les invertébrés, la fonge, la biodiversité des sols)

7. Identifier les lacunes de connaissance et les besoins de R&D pour y répondre (selon les enjeux de conservation)

8. Suivre les nouvelles techniques d'inventaires et les référencer dans le référentiel des protocoles et méthodes Campanule (ADNe, télédétection, etc.)

9. Accompagner les dispositifs contributeurs pour l'acquisition de connaissance protocolée



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

1. Recenser les **données actuellement non couvertes** par le dispositif et prioriser les actions en matière d'enrichissement (au regard des enjeux de conservation)

Priorité **2** :

Cible 1 an : Première publication inventoriant les données non couvertes et les thématiques non couvertes par des enjeux réglementaires (à toutes les échelles)

Cible 2 ans : Publication d'un document recensant les données non couvertes et les actions prioritaires pour l'enrichissement, avec leurs pilotes respectifs, financements et calendrier

Cibles 3 ans :

Commentaires :

- Lien avec le marin et position des espèces littorales ou migratrices
- Une sous action serait d'analyser les freins pour les données non encore couvertes par le SINP (problème d'acteurs, de standard...)
- indicateur: groupes taxonomiques non intégrés par plateformes régionale.
- Passer en priorité 3
- Améliorer la structuration des données de suivi pour des protocoles standardisés spécifiques (quadrats, placettes, transects...) liés à des programmes nationaux.
- Redondance avec objectif 7. Identifier les lacunes de connaissance et les besoins de R&D pour y répondre (selon les enjeux de



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 2. Référencer les données disponibles

Sous action:

Priorité **2** :

Cible 1 an : Partage d'un tableau évolutif des données disponibles - Définir les thématiques de référencement (PP, écosystèmes, groupe taxonomique) + grands types de données (protocoles, opportunistes), séries longues

Cible 2 ans : Dispositifs contributeurs référencés dans un tableau de bord + indicateur quantitatif sur les différents types de données

Cibles 3 ans :

Commentaires :

- à préciser : est ce le catalogage ou la présentation des jeux de données par thématique ?
- ajouter le réseau de la surveillance de la biodiversité terrestre ?



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 3. Renforcer la dynamique de prise en charge des données sur les habitats terrestres et marins, de l'acquisition à la diffusion

#### Priorité 1 :

Cible 1 an : Nombre de données habitats/jeux de données diffusées. Nombre de programmes fournissant des données habitats Visualisateur CarHab. Préciser les indicateurs à plus long termes, en lien avec l'ONB.

Cible 2 ans : Préconisations sur la production et diffusion des données habitats + formations. Nombre de données habitats/jeux de données diffusées. Nombre de programmes fournissant des données habitats

Cibles 3 ans : Nombre de données habitats/jeux de données diffusées. Nombre de programmes fournissant des données habitats. Livret sur les habitats. Visualisateur habitats généraliste

Commentaires : (préciser le terme "prise en charge") des données sur les habitats. Ainsi que les végétations et séries de végétations

- Lignes 24, 25, 26 : si mes souvenirs sont bons, tout sera groupé en une action du type "Diffuser les données existantes (données sols par exemple) et consolider les connaissances en priorisant les secteurs à enjeux actuels ou à venir (pollinisateurs, habitats, EEE...)" qui d'ailleurs rejoint la ligne 22
- La LRE collecte un certain nombre de données dans le cadre de son élaboration. Chaque exercice d'évaluation pourrait faire remonter les données mobilisées (données cartographiques, données de pressions, ou données directes sur l'évolution des impacts le cas échéant) auprès de l'INPN. Un schéma permettant de transférer ces informations à l'INPN serait bienvenu et construit en partenariat avec PatriNat



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 4. Renforcer la dynamique de prise en charge des données sur la géologie (de l'acquisition à la diffusion)

Rajouter une action sur la pédologie et biodiversité des sols. Cibles = nombres de données diffusées, lancement d'un GT, préconisations

Priorité 2 :

Cible 1 an : Nombre de données diffusées sur la géologie/ Nombre de dispositifs

Cible 2 ans : Nombre de données diffusées sur la géologie/ Nombre de dispositifs. Préconisations sur la production/diffusion des données géologie. Mettre en place un standard de données géologiques.

Cibles 3 ans : Nombre de données diffusées sur la géologie/ Nombre de dispositifs

Remarques : Mettre en place un standard pour des imports en masse qui pourrait être plus simple que la BD sur l'INPG. En effet, comme les ZNIEFF, l'INPG requière une analyse. Pourtant on pourrait avoir des recensement des sites avec des info succinctes et ensuite les CRPG pourraient se baser sur ce premier inventaire afin d'aller plus loin et de voir si c'est interessant pour l'INPG. faire lien avec InfoTerre,

Besoin de faire dialoguer le logiciel de saisie en ligne iGEOTOPE avec le SINP national ? puis rapatriement des données dans les plateformes régionales



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

**Ajout : action sur les espèces au sens large (bien représentées) ? Cible = Actualisation des données existantes, suivi de l'évolution du nombre de données, indicateur sur l'actualisation des données**

**5. Poursuivre la dynamique de prise en charge des données sur les espèces sous-représentées (notamment sur les invertébrés, la fonge (dont lichens), la biodiversité des sols, Outre-mer, milieux marins, relations espèces habitats et traits de vie)**

Sous-action 1 : Travail sur les compartiments les moins bien couverts

Sous-action : 2 : Pistes de R&D

Priorité **1** :

Cible 1 an : Quantifier le nombre de données sur les différentes thématiques « sous-représentées ». Etat d'avancement des référentiels. Augmenter le nombre de programmes produisant de telles données

Cible 2 ans : Nombre de données sur les différentes thématiques « sous-représentées ». Etat d'avancement des référentiels  
=> Cible = tendance à la hausse. Augmenter le nombre de programmes produisant de telles données

Cibles 3 ans : Nombre de données sur les différentes thématiques « sous-représentées ». Etat d'avancement des référentiels  
=> Cible = tendance à la hausse. Augmenter le nombre de programmes produisant de telles données



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 7. Identifier les lacunes de connaissance et les besoins de R&D pour répondre aux enjeux de conservation (réglementaires)

Sous action:

- 1) Travailler en priorité sur les compartiments les moins bien couverts (Invertébrés, sols, fonge, habitats, organismes marins...)
- 2) Identifier les besoins R&D pour y répondre

Priorité 2 :

Cible 1 an : Etat des lieux des lacunes de connaissance et besoins R&D prioritaires dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre

Cible 3 ans : Actualisation des lacunes de connaissances et besoins et besoins R&D prioritaires dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre

Commentaires :

- Lors des évaluations, la LRE identifie également des éléments pour lesquels il y a un manque de données. Il serait intéressant de voir comment ce programme d'évaluation peut mieux s'articuler avec le SINP pour transférer cette information (ex. format, fréquence, etc.), mais aussi s'assurer en retour que le SINP n'a pas recensé l'information supposée manquante.
- Cela est fait en région via les stratégie de connaissance Faune et Flore. A voir comment faire remonter ces informations sans pour autant transmettre la stratégie de 80 pages. Problème de non prise en compte des données d'absence pour la Faune dans notre région (la stratégie faune se base sur les données du SINP régional qui ne prend pas en compte les données d'absence). Problème aussi du manque de spécialistes sur certaines thématiques.
- Priorité 3 et laisser 2 ans pour le partage d'un document de synthèse des lacunes de connaissance par région





## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 8. Accompagner les nouvelles techniques d'inventaires et les référencer dans le référentiel des protocoles et méthodes Campanule (ADNe, télédétection, etc.)

#### Priorité 2 :

Cible 1 an : Veille continue et intégration des nouvelles techniques dans les catalogues de protocoles (Campanule)

Cible 2 ans : Veille continue et intégration des nouvelles techniques dans les catalogues de protocoles (Campanule)

Cibles 3 ans : Veille continue et intégration des nouvelles techniques dans les catalogues de protocoles (Campanule). Mise en place d'un référentiel des séquences utilisables pour ADNe et métabarcoding et structuration d'un FrBOLD

#### Commentaires :

- Indicateur = nombre d'entrées dans le référentiel
- Cible 1 an : Partage d'une plateforme ou d'un document évolutif sur les techniques d'inventaire / les clés de détermination / les habitats ou plantes hôte pour la faune]
- Et les mettre en cohérence entre les régions ?
- Besoin d'une certaine spécificité territoriale
- Nombre de nouvelles techniques/ méthodes incluses dans CAMPanule. bien afficher le lien avec CAMPanule
- Renforcer l'animation sur CAMPanule, notamment sur son appropriation par les producteurs de données
- Prise en compte des données issues de la télédétection dans le SINP à préciser (informations à prendre en compte dans le format standard de données)



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### 9. Accompagner le déploiement de dispositifs d'acquisition de connaissance protocolée

Priorité **1** :

Cible 1 an : Identification d'un socle de dispositifs protocolés dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre

Cible 2 ans : Augmentation du nombre de dispositif fournissant des données protocolées bancarisées dans le SINP. Extension spatiale des dispositifs par l'implication des territoires et d'augmentation du nombre d'acteurs

Cible 3 ans : Augmentation du nombre de dispositif fournissant des données protocolées bancarisées dans le SINP. Extension spatiale des dispositifs par l'implication des territoires et d'augmentation du nombre d'acteurs

Commentaires :

- Le SINP régional n'est pour le moment pas très adapté aux données protocolées
- A préciser, qui accompagne en région ?



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 4 : Qualité des données

Obj. 1. Fournir aux usagers du SINP des données fiables et qualifiées

Action 1. Faire l'état des lieux des protocoles de validation mis en place par les plateformes (régionales et nationales)

Action 2. Mettre en place les protocoles de validation scientifique des jeux de données

Action 4. Améliorer les référentiels utilisés pour la validation automatique au niveau national et régional

Action 5. Renforcer l'accompagnement pour le partage des données protocolées

Action 7. Poursuivre les travaux sur le catalogage des protocoles et méthodes

Action 8. Poursuivre les travaux sur les référentiels

Action 9. Mettre en place une qualification des données du SINP



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

Action 1. Faire l'état des lieux des protocoles de validation des données mises en place par les plateformes (régionales et nationales) et identifier les lacunes

### Priorité 1

Cible 1 an :

Cible 2 ans : Etat des lieux des validations + partage d'un document évolutif sur les validations automatiques / manuelles par type de données (habitat, espèces, géologie, etc.)

Cible 3 ans : Toutes les plateformes intègrent les règles de validations **consolidées** définies comme prioritaires

### Commentaires :

MTE : quels types de protocole de validation ? Scientifique ? -> A discuter

DREAL HDF : mettre aussi en avant les initiatives positives / partager cette analyse avec les acteurs -> OK

DREAL+ARB BFC : consolider les protocoles existants -> OK



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

Action 2. Mettre en place les protocoles de validation scientifique des jeux de données

Priorité 1

Cible 1 an : NA

Cible 2 ans : consolidation des protocoles existants

Cibles 3 ans : propositions de nouveaux protocoles pour certains types de données (ex : habitat)

### Commentaires :

MTE : ajouter « des jeux de données » dans le titre de l'action ? -> OK

DEAL Guadeloupe : proposer des stratégies et scripts de validation automatique **et** manuelle de la donnée -> OK

DEAL Guyane : quelle place à l'expertise des associations naturalistes qui font le travail ?

DREAL+ARB BFC : répertorier les protocoles régionaux existants -> OK

CBNx : Développer des protocoles de validation scientifique des couches de référence (validation spécifique devant intervenir en plus de la validation des données individuelles proprement dites) -> A discuter

Actions 1 et 2 à fusionner ?



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

Action 4. Améliorer les référentiels utilisés pour la validation automatique des données au niveau national et régional

Priorité 2

Cible 1 an : NA

Cible 2 ans : Nombre de référentiel(s) modifié(s)

Cibles 3 ans : Nombre de référentiel(s) modifié(s)

Commentaires :

DREAL+ARB BFC : à préciser les référentiels et pour quelles validations ? conformité, cohérence ou validation scientifique ? Besoin d'une méthode partagée de détermination des aires de répartition potentielle -> **Discussion à prévoir**

Risque de confusion avec les référentiels TAXREF et HABREF



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

**Action 5. Renforcer l'accompagnement pour le partage des données protocolées** et la diffusion de ces protocoles dans le réseau des SINP et des contributeur.trices au SINP

Priorité **2**

Cible 1 an : **Proportion de jeux de données protocolés / nb JDD total bancarisés**

Cible 2 ans : **Proportion de jeux de données protocolés / Identification d'un socle de dispositifs protocolés dans le cadre du programme de surveillance de la biodiversité terrestre**

Cibles 3 ans : **Proportion de jeux de données protocolés / nb JDD total bancarisés**

### Commentaires :

MTE : Cible = proportion de jeux de données protocolés -> OK

DEAL Quad. : rajouter dans le titre « et la diffusion de ces protocoles dans le réseau des SINP et des contributeur.trices au SINP » -> OK

DREAL+ARB BFC : gros besoin d'appropriation de CAMPanule par les producteurs de données



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

Action 7. Poursuivre les travaux sur le catalogage des protocoles et méthodes

Priorité **1**

Cible 1 an : Alimentation continue de Campanule - nombre d'entrées dans le référentiel

Cible 2 ans : Alimentation continue de Campanule - nombre d'entrées dans le référentiel

Cibles 3 ans : Alimentation continue de Campanule - nombre d'entrées dans le référentiel

Commentaires :

- Plusieurs fois : similaire à plusieurs lignes précédentes => à supprimer ?
- A faire passer avant Action 6 ?





## Détail des changements/propositions ligne à ligne

Action 8. Poursuivre les travaux sur les référentiels scientifiques HABREF et TAXREF

Priorité **1**

Cible 1 an : alimentation continue de HABREF et TAXREF / nombre de taxons et d'habitats dans les référentiels

Cible 2 ans : alimentation continue de HABREF et TAXREF / nombre de taxons et d'habitats dans les référentiels

Cibles 3 ans : alimentation continue de HABREF et TAXREF / nombre de taxons et d'habitats dans les référentiels

Commentaires : NA



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

Action 9. Mettre en place une qualification des données du SINP (aptitude à répondre aux usages)

Priorité **3**

Cible 1 an :

Cible 2 ans : **lister les critères de qualification**

Cibles 3 ans : **nombre de jeux de données pour lesquels les critères de qualification sont définis**

### Commentaires :

- Comité éd. INPN : il sera pertinent de diffuser ce système de qualification de la donnée que son usage soit généralisé. A-t-on connaissance de ce type de système mis en place par d'autres structures ou dans d'autres pays ?
- DEAL Guyane : en plus de la métadonnées (à chacun de voir si la donnée lui convient/suffit) ?
- DEAL HDF + DEAL BFC : est-il possible d'être plus explicite ?
- CBNx : Pour renseigner la qualification des données (aptitude à répondre aux usages), il est nécessaire d'améliorer le renseignement de certaines informations :
  - Améliorer le renseignement des statuts de spontanéité sur les données intégrées dans le SINP (ex. dans le cas de certains lots de données de sciences participatives, une masse considérable d'observations d'espèces végétales correspondent à des populations cultivées qui ne relèvent pas du « patrimoine naturel » / Améliorer le renseignement des données d'absence / de populations détruites



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

### Axe 5 : Amélioration des portails de diffusion de la donnée et communication sur le SINP

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p>Obj. 1. Développer et améliorer le portail de diffusion national INPN pour répondre aux attentes des utilisateurs</p> | <p>A.1. Améliorer l'affichage, la présentation et la valorisation des données et informations sur l'INPN</p>  | <p>S-A1. Adapter les formats et modalités de diffusion</p> <p>S-A2. Diversifier l'offre de valorisation par des supports déclinables (par les acteurs et partenaires), l'usage d'outils numériques et le développement de services</p> <p>S-A3. Développer l'usage de nouveaux support (photos, sons, fiches descriptives, etc.) nécessitant l'acquisition de connaissances ciblées</p> |
| <p>Obj. 2. Faire connaître le SINP, ses programmes/projets et le portail INPN (et les services associés)</p>             | <p>A.1. Améliorer la communication et la compréhension des différents portails et outils par l'organisation de séminaires scientifiques et techniques, journées d'information, la diffusion de lettres d'information ou autres supports à développer</p> <p>A.2. Partager les supports de communication existants aux correspondants régionaux et aux acteurs du SINP</p> <p>A.3. Présenter/valoriser le portail INPN dans des colloques, des séminaires, sur des sites institutionnels, etc.</p> | <p>S-A1. Afficher ces informations sur le site du SINP</p> <p>S-A2. Afficher ces informations sur le site du SINP</p>   |



## Détail des changements/propositions ligne à ligne

\* S-A1. Développer l'usage de nouveaux supports (photos, sons, fiches descriptives, etc.) nécessitant l'acquisition de connaissances ciblées

Priorité **3**

Cible 1 an :

Cible 2 ans : Etat des lieux des supports existants et manquants / priorisation

Cibles 3 ans : nombre de nouveaux supports utilisés

Commentaires :



## Conclusion / La suite

- > Consolidation du tableau suite aux échanges de ce jour
- >-Partage du tableau mis à jour aux membres des comités
- > Recueil des dernières propositions d'évolution
- > Consolidation et préparation de la présentation de la feuille de route en Copil



MERCI  
de votre attention



## 2) Les axes stratégiques du SINP

### 1/ Les données ouvertes (open data)

L'évolution de l'Open Data impose de faire évoluer les modalités de gestion et de diffusion des données versées dans le SINP.

Il sera donc nécessaire de revoir les règles d'habilitation des plateformes régionales SINP afin de s'assurer que la réglementation soit bien respectée par tous.

### 2/ La cohérence du SINP à tous les échelons territoriaux et pour l'ensemble des programmes et dispositifs contributeurs

Les régions sont encouragées à poursuivre la démarche partenariale engagée avec les acteurs de leur région et devront contribuer au dispositif de la même façon, en respectant l'ensemble des normes, principes et méthodes définis dans le cadre des différents groupes de travail.

Afin de permettre de diffuser des informations homogènes à l'échelle de l'ensemble du dispositif, le SINP devra par ailleurs mettre en place une stratégie optimisée afin de permettre une fluidification des échanges de données entre les différentes plateformes (amélioration de la fréquence des échanges).

Le principe de mutualisation de services communs au niveau national sera encouragé.

Les régions poursuivront ou accroîtront leurs travaux en matière d'animation locale des acteurs et recourront autant que possible aux services et outils communs en matière de saisie, de gestion et de diffusion des données, proposés dans le cadre du SINP et/ou du SIB.

Le dispositif œuvrera par ailleurs pour accroître la cohérence des démarches et actions entre les différents programmes d'acquisition, notamment en termes de priorité d'action, d'application des restrictions de diffusion liées à la sensibilité des données, d'usage des référentiels et des standards communs.



## 2) Les axes stratégiques du SINP

### 3/ L'enrichissement mutuel et ciblé du SINP par les dispositifs contributeurs

Il faut recenser les données relatives à l'inventaire du patrimoine naturel, les cataloguer, les référencer et les documenter en vue d'une diffusion large visant notamment leur réutilisation.

Chaque dispositif contributeur du SINP sera donc une source d'enrichissement pour les autres dispositifs. Les porteurs de dispositifs contributeurs du SINP seront invités à intégrer autant que possible dans leurs orientations stratégiques celles relevant des autres dispositifs contributeurs.

Le SINP doit constituer le socle de connaissance nécessaire à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de préservation du patrimoine naturel. Il ne vise pas forcément l'exhaustivité, mais un enrichissement ciblé.

Une importance particulière sera accordée aux données sur les habitats.

### 4/ La qualité de la donnée

Les données et métadonnées du SINP se doivent d'être qualifiées, c'est-à-dire que l'utilisateur doit avoir connaissance du niveau de fiabilité des informations qu'il consulte.

L'absence de qualification d'une donnée ou d'un jeu de données ou encore l'invalidation d'une donnée ne justifient pas pour autant de ne pas rendre disponible l'information.

La diffusion des données doit être organisée de manière à ne pas laisser d'ambiguïté pour l'utilisateur quant à la fiabilité des données mises à disposition.

Il est attendu que chaque gestionnaire de source de données du SINP intègre une démarche de qualification et mette en place des procédures pour assurer la meilleure qualité possible des données.

Les travaux engagés portant sur les métadonnées, la validation scientifique, l'accompagnement des acteurs et la mise en place d'une démarche d'écoute des utilisateurs seront ainsi poursuivis.